

## **Front commun pour que le fédéral investisse pour protéger les berges du Saint-Laurent : un enjeu de sécurité**

**Amqui, jeudi 10 juin 2021 – La députée d'Avignon–La Mitis–Matane–Matapédia veut rallier les gens de sa circonscription à la cause de la protection des berges du fleuve Saint-Laurent. Elle se joint aux efforts de son collègue Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé, qui parraine la pétition e-3360 pour la mise en place d'un programme fédéral de protection des berges et la prise en charge de mesures pour contrer le phénomène d'érosion.**

La députée bloquiste invite l'ensemble des résident-e-s d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia à signer la pétition pour le mieux-être des personnes touchées par ce phénomène qui s'aggrave d'année en année. « Avec la disparition du couvert de glace sur le littoral du Saint-Laurent et l'accélération de l'érosion, due notamment aux changements climatiques, les municipalités riveraines du Saint-Laurent situées dans ma circonscription sont parmi les plus durement touchées par les effets des grandes marées. Selon les experts, le phénomène continuera de s'accroître, devenant plus fréquent et davantage destructeur. Le fédéral doit réactiver une forme du programme de protection des rives tel qu'il existait avant 1997. La situation climatique le commande », affirme la porte-parole en matière de Changements climatiques.

Si l'érosion est un enjeu majeur dans la région, c'est particulièrement vrai pour les municipalités riveraines de Sainte-Flavie, Sainte-Luce et Matane-sur-Mer, qui ont encore en mémoire les grandes marées du 6 décembre 2010 qui ont forcé 250 évacuations et faits 800 sinistrés. « Je n'oublierai jamais ce que j'ai vécu en 2010. Ce sentiment d'impuissance totale devant la force de la tempête. Les vagues frappaient sur la maison et je me disais que ça allait finir par s'arrêter, mais ça ne s'arrêtait pas. Et ça va se reproduire c'est certain, la mer gruge la berge de plus en plus chaque année, raconte Damien Ruest résident de Sainte-Flavie et maire de la municipalité à l'époque.

« Pour protéger les berges, les municipalités riveraines sont toutefois confrontées à des coûts exorbitants. Le gouvernement du Québec contribue de différentes manières, mais il n'y a rien de concret du côté fédéral. La part assumée par les divers paliers de gouvernement n'est pas équitable et ne nous permet pas de nous attaquer véritablement à cette problématique. Il y a urgence d'agir et ça doit se traduire sur le terrain, par un investissement fédéral significatif et rapide », ajoute Jean-François Fortin, maire de Sainte-Flavie.

La pétition e-3360 réclame la mise en place d'un programme de protection des berges ainsi que la prise en charge de mesures adéquates pour contrer le phénomène d'érosion afin d'offrir un environnement sécuritaire aux riverains du fleuve Saint-Laurent. « Le phénomène d'érosion des berges est inquiétant. Il y a plus de 20 ans que le gouvernement a mis fin au programme de protection des rives. Il est grand temps qu'il fasse ses devoirs. C'est important pour nos rives, notre environnement et la sécurité des riverains. Nous avons besoin de la participation de tous et toutes afin d'amasser un nombre important de signatures en vue du dépôt de la pétition à la Chambre des communes », conclut Kristina Michaud qui invite ses concitoyens et concitoyennes à signer en grand nombre.

<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Sign/e-3360>